

02 juin 2017 -18:22

Appartient à Conseil des ministres du 2 juin 2017

Fixation du budget global pour les hôpitaux pour 2017

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant, pour l'exercice 2017, le budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux.

Le budget initial pour les hôpitaux pour l'exercice 2017 s'élevait à 7.629.771.298 euros. Suite au dépassement de l'indice pivot en mai 2017, tous les budgets seront indexés à partir du 1er juin 2017. En outre, le budget global de 2017 est augmenté de 6.680.000 euros pour le Masterplan Internement.

Le budget global recalculé pour 2017, s'élève ainsi à 7.673.294.744 euros.

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>